

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26282**

Intitulé

MASTER : MASTER Droit, Économie, Gestion Mention : Économie de l'environnement, de l'énergie et des transports

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris Ouest Nanterre la Défense (Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche), Université Paris-Saclay, Ecole des Ponts Paris Tech (ENPC), Ecole des Hautes Etudes et Sciences Sociales (EHESS)	Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Recteur de l'Académie de Versailles, Chancelier des Universités, Président de l'Université Paris-Saclay, Directeur de l'École des Ponts Paris Tech, Président de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

122 Economie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Réaliser des études en développement durable (volets environnementaux, social et économique)
- Réaliser des études sur la responsabilité sociales des entreprises (RSE)
- Concevoir des études quantitatives sur des problèmes environnementaux
- Piloter et coordonner le déroulement d'une ou plusieurs études
- Analyser des données massives, élaborer des modèles explicatifs ou prédictifs et des outils décisionnels
- Définir la politique de développement durable, la mettre en œuvre et assurer le reporting
- Etudier la faisabilité environnementales de projets et élaborer des propositions techniques, technologiques
- Définir les méthodes, les moyens d'études et de conception et leur mise en œuvre
- Impulser des projets environnementaux au niveau local, départemental, régional, national, européen, etc., et en piloter la réalisation
- Décliner les décisions du gouvernement, des élus, etc. en fonction du contexte environnementale et économique et des enjeux locaux et définir des projets à mettre en œuvre.
- Analyser les marchés de l'énergie et les filières énergétiques (offre et demande) ainsi que les aspects technologiques
- Appréhender et appliquer les concepts de l'analyse des besoins et de la gestion de projets énergétiques (analyse coût-délai-qualité)
- Réaliser et interpréter des études prospectives, en mobiliser les méthodes et les logiciels nécessaires
- Développer une méthode d'analyse multicritères dans l'élaboration des choix stratégiques d'intervention
- Savoir mettre en pratique les outils de gestion de projet et de gestion de risques
- Elaborer des business plans pour étudier la rentabilité et le financement de projet
- Organiser la coordination des acteurs de manière à rendre opérationnelles des solutions proposées
- Modéliser et quantifier un phénomène économique (économétrie, recherche opérationnelle, méthodes de simulation)
- Réaliser une modélisation économique
- Utilisation de logiciels d'économétrie, de modélisation et de simulation
- Utilisation de logiciels de gestion de base de données
- Conduire une analyse statistique
- Maîtrise de la conduite de projets
- Maîtrise des méthodes d'analyse des risques et de la décision dans l'incertain
- Maîtrise des méthodes de prospectives
- Réaliser des scénarios prédictifs.

Le Master mention Economie de l'environnement, de l'énergie et des transports comporte trois parcours-types :

- Economie de l'énergie
- Economie de l'environnement
- Modélisation prospective énergie - climat.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire peut exercer dans les secteurs d'activité suivants :

- Grands groupes énergétiques
- Entreprises industrielles
- Secteurs intensifs en énergie
- Banques
- Cabinets de conseil
- Bureaux d'études
- Institutions du développement territorial et régional

Agences nationales

Organismes bilatéraux ou multilatéraux

Etablissements/organismes de l'enseignement supérieur et de la recherche

Le titulaire est amené à occuper les emplois suivants :

Chargé d'études technico-économiques, stratégiques, environnementales

Chargé de mission en recherche et développement

Chef de projet

Conseiller stratégique et financier au sein d'une entreprise énergétique

Consultant en stratégie/organisation

Consultant green IT

Développeur de projets en énergie renouvelable

Directeur d'études économiques

Economiste d'entreprise

Expert des problèmes environnementaux et (ou) énergétiques auprès d'institutions nationales ou internationales

Ingénieur d'affaires dans une entreprise proposant des services énergétiques intégrés

Ingénieur / économiste dans une compagnie du secteur de l'énergie, un bureau d'études, une collectivité locale, une agence

gouvernementale ou un organisme international

Responsable développement durable et RSE

Responsable de projet recherche et développement

Responsable de la gestion des flux consommés (eau, énergies) dans une entreprise ou une collectivité locale

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La mention de master EEET a trois parcours en M2 : parcours « Economie de l'environnement », parcours « Economie de l'énergie » et un parcours « Modélisation, prospective : économie, énergie et transports ». Compte tenu de spécificités fortes dans l'organisation, on peut considérer qu'un quatrième parcours vient s'y ajouter pour les étudiants inscrits en apprentissage dans le parcours énergie : « Economie de l'énergie - apprentissage ».

Le diplôme est organisé en 4 semestres (2 semestres pour le M1 et 2 semestres pour le M2), valant chacun 30 ECTS.

Les 4 semestres constitutifs du diplôme doivent être validés pour son obtention. Chaque semestre se décompose en UE (Unités d'Enseignement). Les UE sont capitalisées sans limite de temps.

Pour le M1, le résultat obtenu à une UE est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux éléments constitutifs de l'UE (compensation intra UE). Les UE d'un même semestre (hors UE stage et mémoire) se compensent entre elles en prenant comme coefficient de pondération les ECTS des UE considérés (compensation intra-semestre). Les deux semestres de la première année de master se compensent (compensation inter-semestre).

Pour les deux semestres du M2, le résultat obtenu à une UE est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux éléments constitutifs de l'UE (compensation intra UE). Il n'y a pas de compensation entre les UE et entre les semestres. Lors de l'année de M2, l'étudiant(e) doit, pour obtenir le diplôme, valider **chacune des UE correspondant au parcours choisi**.

M1 semestre 1 :

- UE Fondamentaux Microéconomie S1 : 13,5 ECTS (3 cours obligatoires)
- UE Fondamentaux Macroéconomie S1 : 3 ECTS (1 cours obligatoire)
- UE Techniques Quantitatives S1 : 7,5 ECTS (2 cours obligatoires)
- UE Anglais S1 : 3 ECTS (1 cours obligatoire)
- UE Spécialité EEE S1 : 3 ECTS (1 cours obligatoire)

M1 semestre 2 :

- UE Fondamentaux Microéconomie S1 : 13,5 ECTS (3 cours obligatoires)
- UE Fondamentaux Macroéconomie S1 : 3 ECTS (1 cours obligatoire)
- UE Techniques Quantitatives S1 : 7,5 ECTS (2 cours obligatoires)
- UE Anglais S1 : 3 ECTS (1 cours obligatoire)
- UE Spécialité EEE S1 : 3 ECTS (1 cours obligatoire)

M2 semestre 3 :

- UE Acquisition des connaissances et compétences de base dans le domaine du parcours
 - o Parcours environnement : 10 ECTS (5 cours à valider dans une liste de 7 cours)
 - o Parcours énergie : 12 ECTS (5 cours à valider dans une liste de 10 cours)
 - o Parcours énergie - apprentissage : 10 ECTS (4 cours obligatoires)
 - o Parcours modélisation : 14 ECTS (7 cours à valider dans une liste de 10 cours)
- UE Acquisition de méthodologie et de techniques appliquées au domaine du parcours
 - o Parcours environnement : 8 ECTS (3 cours à valider dans une liste de 7 cours)
 - o Parcours énergie : 8 ECTS (3 cours à valider dans une liste de 9 cours)
 - o Parcours énergie - apprentissage : 2 ECTS (1 cours obligatoire)

- o Parcours modélisation : 8 ECTS (3 cours à valider dans une liste de 4 cours)
 - UE *Acquisition de compétences spécialisées dans le domaine du parcours*
- o Parcours environnement : 12 ECTS (5 cours à valider dans une liste de 20 cours)
- o Parcours énergie : 10 ECTS (5 cours à valider dans une liste de 11 cours)
- o Parcours énergie – apprentissage : 10 ECTS (4 cours à valider dans une liste de 9 cours)
- o Parcours modélisation : 8 ECTS (5 cours à valider dans une liste de 9 cours)
 - UE *Première période en entreprise* :
- o Parcours énergie – apprentissage : 8 ECTS (2 cours de mise à niveau obligatoires et période en entreprise)

M2 semestre 4 :

- UE *compétences en langues vivantes* : 3 ECTS (1 cours)
- UE *Acquisition de connaissances et de compétences sur des disciplines connexes* : 3 ECTS (2 cours à valider)
- UE *Stage et mémoire*
- o Parcours environnement : 24 ECTS
- o Parcours énergie : 24 ECTS
- o Parcours modélisation : 24 ECTS
 - UE *Deuxième période en entreprise*
- o Parcours énergie – apprentissage : 24 ECTS

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants responsables de la formation et professionnels
En contrat d'apprentissage	X	Enseignants responsables de la formation et professionnels
Après un parcours de formation continue	X	Equipe enseignante et responsables de la formation
En contrat de professionnalisation	X	Enseignants responsables de la formation et professionnels
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X	Le président du jury (directeur de la formation continue) Le responsable pédagogique de la formation Un professionnel des métiers visés Un représentant de la formation continue Un représentant du monde professionnel en général

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Co-accréditation du diplôme : - Université Paris Ouest Nanterre La Défense - Université Paris Saclay - Ecole des Ponts ParisTech - Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Arrêté du 30 avril 2015 accréditant l'université Paris Ouest Nanterre La Défense en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Pour plus d'informations**Statistiques :**

En 2015-2016, les effectifs pour l'ensemble de la mention étaient les suivants : 40 étudiants inscrits en première année et 93 étudiants inscrits en deuxième année (dont 50 en parcours économie de l'énergie (dont 9 en apprentissage), 32 en parcours économie de l'environnement et 11 en parcours modélisation prospective.

Site de l'Observatoire de la vie étudiante

<http://ove.u-paris10.fr/>

Autres sources d'information :

Site de l'université Paris Ouest:<http://www.u-paris10.fr/offre-de-formation-282684.kjsp>

Site de l'Université Paris Saclay : <https://www.universite-paris-saclay.fr/fr/formation/masters>

Site de l'École des Ponts ParisTech : <http://www.enpc.fr/masters>

Site de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales : <https://www.ehess.fr/fr/master-paris>

Site de IFP School :

http://www.ifp-school.com/jcms/r_8743/fr/master-specialite-economie-du-developpement-durable-de-l-environnement-et-de-l-energie

Portail étudiant du ministère de l'Éducation nationale : www.etudiant.gouv.fr

Portail ONISEP : www.onisep.fr

[Site de l'université Paris Ouest](http://www.u-paris10.fr)

[Site de l'Université Paris Saclay](http://www.universite-paris-saclay.fr)

[Site de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales](http://www.enpc.fr)

[Site de l'École des Ponts ParisTech](http://www.enpc.fr)

Lieu(x) de certification :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

200, avenue de la République

92001 Nanterre Cedex

Université Paris-Saclay

FCS Campus Paris-Saclay

Espace Technologique, Bat.

Discovery -RD 128 -2e ét.,

91190 Saint-Aubin

École des Ponts ParisTech

6 et 8 avenue Blaise Pascal

Cité Descartes

Champs sur Marne

77455 Marne la Vallée Cedex 2

EHESS

190-198 Avenue de France

75244 Paris Cedex 13

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

200, avenue de la République

UFR SEGMI

Bâtiment G

92001 Nanterre Cedex

AgroParisTech, centre Paris-Maine

19 avenue du Maine

75732 PARIS CEDEX 15

INSTN

Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives

Centre de Saclay

F-91191 Gif-Sur-Yvette Cedex

CFA gestionnaire de l'apprentissage

CFA Énergie et motorisation

IFP-School
228, avenue Napoléon Bonaparte
92852 RUEIL MALMAISON

Historique de la certification :